

DATE DE PUBLICATION : 04 JUIN 2026

DIRECTION GÉNÉRALE DES MOYENS DE PAIEMENT
LA DIRECTRICE DES ACTIVITES FIDUCIAIRES

Délégation de signature
donnée par Stéphanie LANGE, directrice des Activités fiduciaires

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Stéphanie LANGE le 02 juin 2026 ;

Vu la décision réglementaire n° 2022-13 du 26 juillet 2022 relative aux missions d'intérim nationales des opérateurs sur monnaie fiduciaire ;

Délégation permanente est donnée à M. Laurent ROUMEAUX, chef du service du Pilotage et de Contrôle des activités fiduciaires (PCAF) et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Jean-Philippe DUFLOT, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque relatifs à l'exercice des activités du PCAF.

M. Laurent ROUMEAUX et M. Jean-Philippe DUFLOT reçoivent également délégation à l'effet de signer toute convention individuelle relative aux missions d'intérim nationales des opérateurs sur monnaie fiduciaire, conformément à la décision réglementaire n° 2022-13.

Fait à Paris, le 04 juin 2026

Stéphanie LANGE